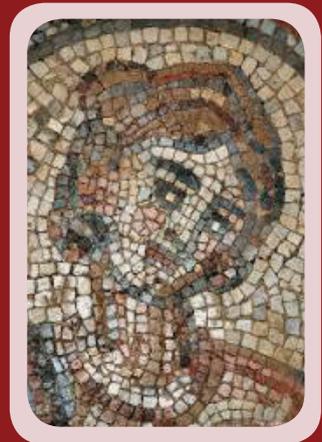


Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

••••• **Mosaïques de la villa gallo-romaine de SAINT RUSTICE**
(datant du IV^e ou V^e siècle)



Le triton NYMPHOGENES
Créature marine
équivalent masculin
de la sirène



Nymphe appelée Ino ou Dotô
Appartenant à l'univers
mythologique du Dieu Neptune



ATTENTION !

A compter du mardi 15 juillet 2014

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h 14 h à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Vendredi : fermé 14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97
Fax : 05 34 27 28 96
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire.....	3
Votre nouveau conseil municipal.....	4
Commissions municipales et Syndicats	5
Le Budget 2014	6
La mairie vous informe	8
Les Associations.....	10

ACCUEIL URBANISME :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Stanislaw GUILLAUME le 26 novembre 2013
Julia BERMOND le 9 décembre 2013
Youri BRELET DEWAELE le 14 janvier 2014
Lily ZANDERIGO SOUMADIEU le 7 février 2014

Bienvenue aux nouveaux nés !

N.B. : Cette liste n'est peut-être pas exhaustive car les mairies du lieu de naissance ne nous adressent pas systématiquement les avis correspondants.

MARIAGE



Audrey CAIRE
et Christophe GARCIA
le 8 septembre 2013

Nous renouvelons nos vœux
de bonheur aux époux

DECES



Catherine ROUDES le 20 septembre 2013
veuve GARDES
Raymond BONTET le 7 décembre 2013
Jeanne DULON veuve LASFARGUES le 2 avril 2014
Marcel PEYRANNE le 22 mai 2014
Vincent MORENO le 26 mai 2014

Sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

La commune de SAINT RUSTICE
et ses habitants rendent hommage à

Monsieur Marcel PEYRANNE
Maire de la commune de 1971 à 1977

Directeur de publication : Edmond AUSSEL
Responsable de rédaction : Régine PLANTE
Commission Communication et Relations avec les Associations
Imprimé sur du papier PEFC
Impression Multicolor Tél : 05 63 64 14 67



Bien chers administrés,

Tout d'abord, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et moi-même vous renouvelons nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Pour ces élections, la forte participation traduit l'intérêt que nombre d'entre vous accorde aux fonctions d'élu municipal.

Je suis heureux de vous présenter ce premier numéro de notre nouveau journal « Les Echos de Saint Rustice », premier acte de communication de notre mandature. Il va vous permettre notamment de découvrir l'organisation de votre nouvelle équipe municipale.

Chacun des élus s'est positionné au sein des commissions suivant ses compétences ou ses affinités, afin de travailler au mieux pour l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Vous trouverez également dans ce fascicule, un point sur les finances communales dans lequel vous constaterez que la situation budgétaire est saine et découvrirez les premiers arbitrages qu'a dû faire le Conseil Municipal : il est vrai que le retard accumulé fait qu'aujourd'hui, plusieurs gros investissements seraient à faire en même temps, ce qui est financièrement impossible.

Les projets portés par une commune sont divers et variés mais aussi et souvent, très techniques et lourds à financer, d'autres, plus immatériels, demandent réflexion et investissement humain importants et du temps pour aboutir.... C'est un subtil jeu d'équilibre en ces temps de contraintes budgétaires.

L'équipe municipale devra composer avec le climat général de rigueur actuel se traduisant par une baisse de participations de l'Etat et veiller à la préservation des intérêts communaux tout en contribuant au développement de notre territoire au sein de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF).

En outre, la cadence des propositions pour réformer notre organisation territoriale et démocratique s'accélère (cantons modifiés, suppression annoncée des départements), suscitant des interrogations nombreuses et légitimes. Nous devons essayer de ne pas céder à l'inquiétude et à la morosité ambiante...

Ne regardez pas en arrière, les yeux pleins de regrets ; Regardez plutôt en avant, les yeux pleins d'espoir.

Saint Rusticiennes et Saint Rusticiens, je vous souhaite à toutes et à tous une belle période estivale ponctuée d'agréables moments de plaisir, détente et convivialité dont il faut savoir profiter, ... en attendant la rentrée !

*Chaleureusement,
Edmond AUSSEL.*

Votre nouveau conseil municipal



Edmond AUSSEL
Maire



Patrick PETIT
1er Adjoint



Francette CHADOURNE
2ème Adjointe



Michelle LISSARRE
3ème Adjointe



Régine PLANTE
Conseillère Déléguée



Laurent BERMOND
Conseiller municipal



Jean-Louis GELIS
Conseiller municipal



Ikrame KASSEMI
Conseillère municipale



Damien LECORRE
Conseiller municipal



Nicolas LESCURE
Conseiller municipal



Judite PLET
Conseillère municipale

Les Commissions municipales et Syndicats

- Commissions municipales

- Le maire préside l'ensemble des commissions.

Finances

Edmond AUSSEL

Francette CHADOURNE
Michelle LISSARRE
Patrick PETIT

Travaux

Patrick PETIT

Damien LECORRE
Nicolas LESCURE
Michelle LISSARRE

Communication et Relations associations

Régine PLANTE

Jean-Louis GELIS
Ikrame KASSEMI
Damien LECORRE

Urbanisme

Patrick PETIT

Nicolas LESCURE
Michelle LISSARRE
Régine PLANTE

Vie Scolaire

Michelle LISSARRE

Laurent BERMOND
Ikrame KASSEMI
Judite PLET

- Syndicats :

SIEHG

Syndicat intercommunal des Eaux Hers Girou :

Titulaires : Edmond AUSSEL, Régine PLANTE
Suppléants : Francette CHADOURNE,
Jean-Louis GELIS

SIEEURG

Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux Usées de la Région de Grisolles :

Titulaires : Edmond AUSSEL,
Francette CHADOURNE
Suppléants : Laurent BERMOND
Ikrame KASSEMI

SDEHG

Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute Garonne :

Patrick PETIT
Damien LECORRE

SITPA

Syndicat Intercommunal du Transport des personnes Agées :

Francette CHADOURNE

SIAH

(Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique) du PAR(Plan d'Aménagement Rural) de Villemur

Francette CHADOURNE

Association du Canal des 2 Mers

Titulaire : Francette CHADOURNE
Suppléant : Régine PLANTE

Centre communal d'action sociale

Le maire préside le C.C.A.S.

Membres élus : Francette CHADOURNE, Jean-Louis GELIS, Ikrame KASSEMI, Judite PLET

Membres extérieurs : Martine BLANC, Jean-Paul LABIT, Renée LACOSTE, Gérard PECH

Le Budget 2014



Le Budget Primitif 2014 voté à l'unanimité, vous est présenté en annexe sous forme de graphiques.

Il faut en retenir les éléments suivants. :

Il a été voté sans augmentation des taux d'imposition communaux qui sont pour mémoire les suivants :

TAXE D'HABITATION	19.38 %
TAXE FONCIERE BATI	17.74 %
TAXE FONCIERE NON BATI	111.23%
CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES	18.70%

Il est en légère diminution par rapport à celui de 2013 :

Sections	Année 2013	Année 2014
Fonctionnement	454 271 €	448 557 €
Investissement	303 807 €	288 657 €

Les recettes notamment les dotations de l'Etat subissent des baisses qui influent sur les montants de dépenses budgétaires.

Pour cela, malgré le besoin de rénovation de plusieurs bâtiments communaux (Foyer, Atelier Municipal, Ecole), le Conseil Municipal a dû trancher et choisir un seul de ces projets.

C'est donc le projet de rénovation de l'école qui a été choisi et qui est en phase d'étude avant mise en route.

Cependant, afin de ne pas pénaliser les associations organisatrices des lotos, il a également été décidé de procéder à la remise en état de l'escalier de secours du Foyer Rural, qui permettra une complète utilisation du bâtiment, dans l'attente d'une réflexion approfondie.

L'Ecole toujours, mobilise les fonds budgétaires pour la mise en place de la semaine à 4 jours et demi. Souhaitant jouer le jeu des Temps d'Activités Périscolaires, le Conseil Municipal entend proposer vraiment des temps d'animation et non de la simple garderie. Cela représente un coût d'environ 12 000 € par année scolaire compte tenu des contraintes règlementaires notamment en matière d'encadrement.

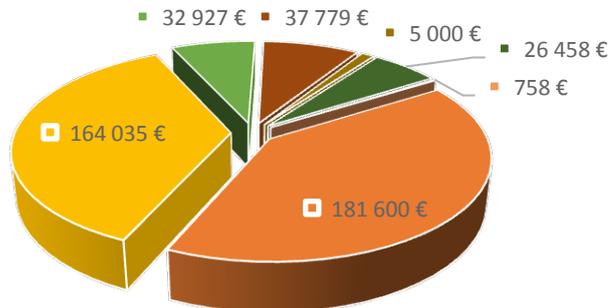
D'autre part, il est prévu de renforcer l'encadrement au niveau de la garderie périscolaire, avec l'adjonction d'une personne.

Enfin, il est prévu le recrutement d'un agent technique non titulaire dans un premier temps pour une durée de 26 heures hebdomadaires en remplacement de l'actuel agent technique dont le transfert total vers la Communauté de Communes deviendra effectif dans les prochains mois.

Le Budget 2014

Fonctionnement - dépenses

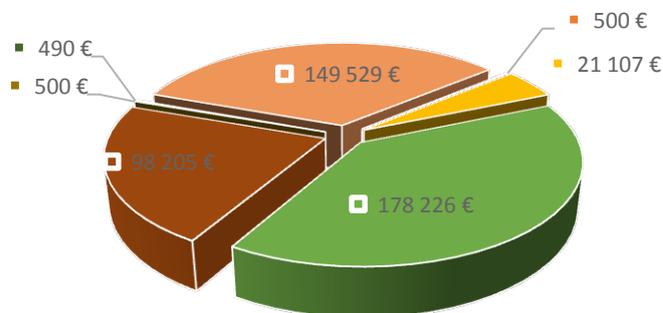
TOTAL : 448 557 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Fonctionnement - recettes

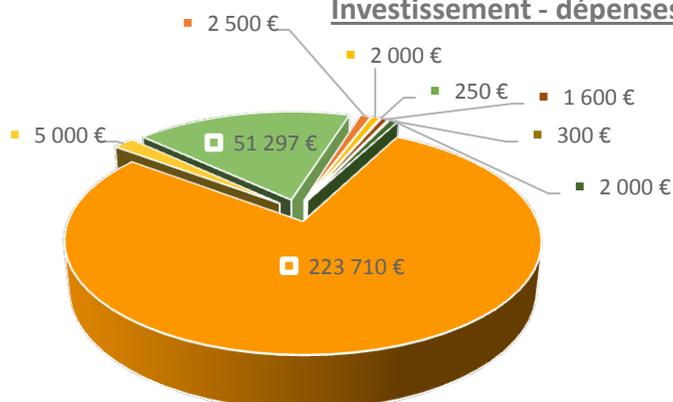
TOTAL : 448 557 €



- Atténuations de charges
- Produits des services et du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Résultat reporté 2013

Investissement - dépenses

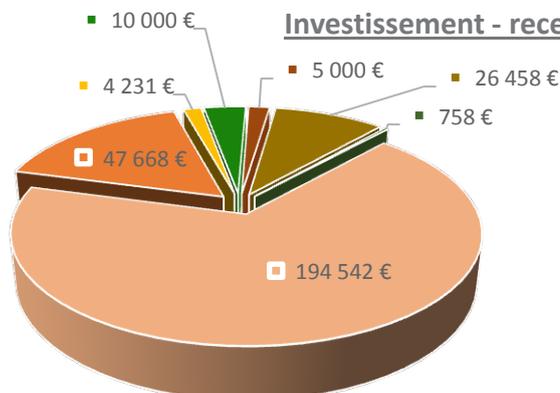
TOTAL : 288 657 €



- Licences informatiques, site web
- Aménagement espaces verts église, Mairie
- Installations, matériels et outillages techniques
- Matériel de bureau et matériel informatique
- Mobilier
- Autres matériels (APN, escabeaux, aspirateurs)
- Agrandissement école
- Dépenses imprévues
- Restes à réaliser 2013

Investissement - recettes

TOTAL : 288 657 €



- Subventions du Département
- Fonds de compensation TVA
- Taxe d'Aménagement
- Excédents de Fonctionnement capitalisés
- Virement de la section d'exploitation
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Solde d'exécution positif reporté 2013

Réglementation nuisance sonore

La loi interdit les nuisances sonores diurnes : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage », mais cet article R. 1334-31 du Code de la santé publique s'interprète de manière assez tolérante. En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc de la tondeuse !

La commune de SAINT RUSTICE n'a pas pris d'arrêté municipal à ce titre.

C'est donc l'Arrêté Préfectoral de la Préfecture de la Haute-Garonne (datant du 23 juillet 1996) qui est applicable sur notre territoire.

Il concerne tous les outils ou appareils susceptibles de cause une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ...

Conformément à cet Arrêté Préfectoral, les particuliers sont **AUTORISÉS** à utiliser ces outils de jardinage bruyants aux horaires suivants:

les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30
les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h
et de 16 h à 18 h

Policier intercommunal

Dans le cadre de la Communauté de Communes du Frontonnais, nous bénéficions des services d'un brigadier de police intercommunal en poste depuis janvier 2014.

Sa présence permet de renforcer la sécurité sur notre territoire, en complément des services de gendarmerie. En cas de nécessité, il convient de contacter la Mairie.



Recensement citoyen (ou militaire)

Tous les jeunes français -jeunes gens et jeunes filles- doivent se faire recenser dans le mois anniversaire de leurs 16 ans, auprès du Secrétariat de Mairie :

- soit personnellement
- soit en se faisant représenter par leur(s) parent(s).

Cette démarche est obligatoire.

Ils doivent venir munis du Livret de Famille et de la carte d'identité.

Une attestation de recensement leur est délivrée par la Mairie.

Quelles sont les conséquences si cette obligation n'est pas respectée ?

- impossibilité d'inscription aux examens et concours d'Etat (permis de conduire, CAP, BEP, Baccalauréat)
- l'inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans, ne pourra pas être transmise à la mairie par l'INSEE

Entretien des routes



L'entretien de l'ensemble de la voirie communale (chaussée, trottoirs, fossés...) est à la charge du Pôle Exploitation de la CCF, ainsi que les parkings et espaces verts transférés.

Pour le fauchage des accotements et fossés, deux passages ont été faits (fin mai et fin juin), un troisième est prévu en septembre.

Pour le fauchage des accotements des routes départementales, à la charge du Conseil Général, un premier passage a été effectué fin mai, deux autres sont programmés courant juillet et à l'automne.



Ce qui va changer à la rentrée 2014

La semaine de 4 jours ½

La mise en place de la semaine de 4 jours ½ - demandée par l'Etat - sera effective à Saint Rustice à la prochaine rentrée scolaire.

Nous avons étudié ce dossier en concertation avec l'Administration de l'Education Nationale, les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

Madame la Rectrice de Toulouse nous a informés par courrier du 1er juillet de sa décision définitive, refusant notre demande de dérogation pour regroupement des heures d'activités sur une demi-journée. Par conséquent, la nouvelle organisation de la semaine scolaire sera la suivante :

	Cours	NAP
Lun : 9h - 12h / 14h - 16h	5.00h	+ 1h de 16h à 17h
Mar : 9h - 12h / 13h30 - 16h	5.30h	+ 1h de 16h à 17h
Mer : 9h - 12h	3.00h	
Jeu : 9h - 12h / 14h - 16h	5.00h	+ 1h de 16h à 17h
Ven : 9h - 12h / 13h30 - 16h	5.30h	garderie à partir de 16h
Soit un TOTAL de	24h	3h d'activités

Les Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.)

La commune avait également pour obligation de mettre en place les Nouvelles Activités Périscolaires. Elles auront lieu : le lundi, le mardi et le jeudi de 16 H à 17 H, soit 3 heures au total.

Nous nous sommes investis pour que vos enfants bénéficient dès l'an prochain de temps d'animation

adaptés à leurs besoins et à leurs envies. Les équipes d'animation seront encadrées par des professionnels. **Le coût important de ces activités (12 000 euros) est pris totalement en charge par la mairie, qui consent à un gros effort financier.**

Nous comptons sur l'investissement des parents pour que les enfants soient présents à ces activités. Il leur sera demandé une inscription en début de trimestre.

La garderie

Pour des questions de sécurité, **elle sera assurée par deux personnes** (au lieu d'une seule par le passé). Cela représente un surcoût de 4500 € pris en charge par la commune sans participation supplémentaire des familles.

La garderie sera ouverte : tous les matins de 7 H 30 à 9 H.
lundi, mardi et jeudi : de 17 H à 18 H 30
vendredi : de 16 H à 18 H 30.

Le mercredi après-midi

Après étude de diverses solutions toutes imparfaites, compte tenu du faible nombre d'enfants concernés et des coûts importants demandés, le Conseil Municipal a préféré financer **pour la totalité des enfants** les activités et la garderie municipale.

Les enfants seront donc rendus à leurs familles le mercredi à 12 h après la fin des cours.



Dossier LGV



Le lundi 23 juin 2014 de 15 H à 18 H, trois représentants de RFF ont tenu une permanence au Foyer Rural de SAINT RUSTICE à l'attention des riverains de la future Ligne à Grande Vitesse, elle avait pour but d'apporter des réponses aux interrogations des habitants par rapport à ce projet.

Une carte de notre secteur géographique et des publications de GPSO étaient mises à la disposition des visiteurs. Un film en 3 Dimensions a été projeté (à plusieurs

reprises) sur écran informatique et sur grand écran. Il s'agit d'une modélisation numérique du projet en 3 D, qui permet une meilleure compréhension des caractéristiques du projet.

Cet outil permet de visualiser les mesures d'insertion de la ligne dans son environnement (mesures paysagères, protections acoustiques...).

Une cinquantaine de visiteurs sont venus à cette permanence.

Ils ont pu rencontrer les représentants de RFF et leur poser directement leurs questions sur l'impact du projet, sur le tracé de la ligne, sur le calendrier des opérations à venir ...

Nous tenons à remercier les intervenants de RFF pour l'écoute et l'esprit de dialogue qu'ils ont su manifester à l'occasion de cette rencontre.

L'étape suivante est l'ouverture de l'enquête publique annoncée pour le mois d'octobre 2014.

Nous vous tiendrons informés des dates précises dès qu'elles seront portées à notre connaissance.

Les Associations

A P E

Association des Parents d'Elèves

L'APE organise chaque année un grand vide-greniers pour financer les festivités périscolaires (Halloween, Conte de Noël, Carnaval avec cette année un spectacle de Clown Magicien), les activités garderie (achats de fournitures) et les activités scolaires (sortie à Bruniquel, Bus pour sortie vélo).



Le bureau tient à remercier tous les parents qui ont permis de mener à bien (dans la joie et la bonne humeur !) cette fameuse journée du 6 avril dernier (vide-greniers) et encourage toutes les bonnes volontés pour l'année prochaine.

Anciens Combattants

Comite d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de Saint Rustice

Commémoration du cessez le feu en Algérie (19 mars 1962)

Le Comité a commémoré la fin des combats en Algérie le vendredi 21 mars à 11h 30.

Cette cérémonie officielle se situait dans le cadre de la loi du 6 décembre 2012 qui fait du 19 mars de chaque année une journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie entre 1952 et 1962.

Une soixantaine de personnes étaient présentes à cette cérémonie; les porte- drapeaux des communes voisines étaient venus nombreux assister leurs camarades de Saint Rustice.

Cérémonie du 11 mai 2014

Cette cérémonie a commémoré la Victoire du 8 mai 1945



Le cortège s'avance vers le monument aux morts, conduit par les porte-drapeaux de Saint-Rustice, Jean Chapenoire et Jacques Morettin, et ceux de Castelnau, Guy Nonis et Raymond Guirbal.



Dépôt de gerbe au monument par Mr Petit, premier adjoint, Pierre Labit, ancien combattant, et Clément Rachou, Second Maitre de la Marine Nationale.

ART & PASSIONS

Le club Art et Passions a débuté l'année 2014 par un loto le jeudi 9 janvier et la galette des rois le jeudi 23 janvier.

Le club continue les lotos tout au long de l'année, tous les 15 jours le jeudi de 14 heures à 17 heures.

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 5 juin à la salle des associations. A l'ordre du jour : rapport financier, renouvellement du bureau, questions diverses et renouvellement des adhésions. Un loto a été offert par le club ainsi qu'un délicieux gâteau, pétillant et vin blanc.

Le voyage du 13 juin a rassemblé 48 personnes (avec le club d'Ondes) en Dordogne au gouffre de Proumeyssac baptisé «Cathédrale de cristal». A midi dégustation d'un bon repas chantant avec animation musicale, suivi de la visite de Belvès, un des plus beaux villages de France.

Le repas de fin de saison nous a réunis le jeudi 26 juin au foyer rural. Une après-midi attrayante avec de la danse et la voix agréable de nos chanteurs et chanteuses.

Le repas de Noël est prévu courant décembre.

Nous nous retrouverons au loto le jeudi 4 Septembre 2014.

Nous accueillons toujours avec plaisir tous ceux qui voudront bien se joindre à nous, nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous remercions tous les adhérents pour leur participation aux lotos et au voyage. Merci également à ceux qui offrent les boissons pour les repas.

Voyage en dordogne



Belves



A.C.C.A Saint Rustice

Association Communale de Chasse Agréée

Suite à l'Assemblée Générale du 16 mai 2014, un nouveau Bureau a été élu :

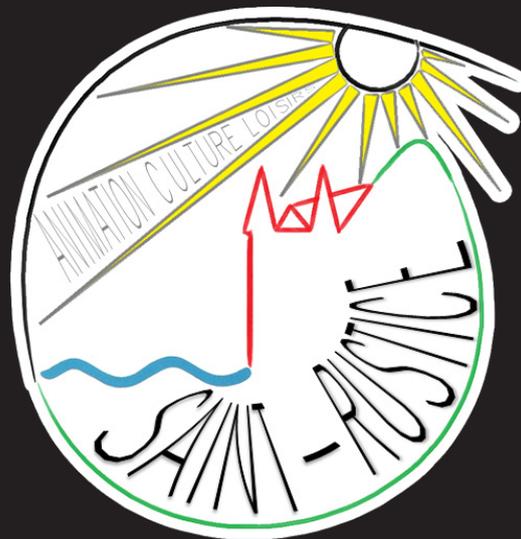
Président	Jean-Paul LABIT
Vice-Président	Robert DORLEAC
Trésorier	Gérard PECH
Secrétaire	Joël GELONCH

Les Associations

ACL

Avis aux Saint-rusticiennes et Saint-rusticiens !

L'évènement que vous attendez tous approche à grand pas... Nous parlons bien sûr de la Fête du Village qui se déroulera le 3ème week-end du mois de Juillet soit le Samedi 19 Juillet 2014 !



En avant-première, nous vous présentons donc le programme détaillé de la journée de festivités :

- **14h00** : Concours de pétanque en doublette sur le terrain du Stade Municipal. Rendez-vous donné à 13h45 pétantes autour d'un café offert par l'A.C.L. pour le tirage au sort des équipes.
- **18h00** : Messe en l'Eglise de Saint-Rustice célébrée par le Père SPINA. La messe sera suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux morts.
- **19h30** : Apéritif-concert offert par l'A.C.L. et animé par l'orchestre Ambiance PANAMA.
- **21h00** : Repas « de quartier » toujours animé par l'orchestre.
- **22h30** : Feu d'artifice au stade tiré par William ANTONY.
- **23h00** : Soirée dansante pendant laquelle notre orchestre vous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

Le programme accompagné du bulletin d'inscription est déjà arrivé dans vos boîtes aux lettres, alors, n'hésitez plus et inscrivez-vous car le nombre de places est limité ! Premiers inscrits, premiers servis !

Nous vous souhaitons un bon début d'été et à très bientôt à l'occasion de la Fête !

Damien LECORRE pour l'association A.C.L.



Orchestre Ambiance Panama
Convivialité, bonne humeur et danse, voilà ce que vous propose l'orchestre



L'orchestre composé de 4 à 5 musiciens suivant formule :
accordeoniste, guitariste, pianiste, trompettiste
(accordeoniste et pianiste au chant)
anime au gré de vos envies :

Vos soirées, thés ou repas dansants,
3ème âge, mariages, fêtes locales...

Au programme :
Musette : paso-doble, valse, tango, java
Typique : samba, rumba, cha-cha...
Moderne : rock, variétés (années 60, 70, 80)
Divers : charleston, madison...

Les tarifs s'entendent toutes charges comprises
(hors coût de la SACEM)
Les repas et boissons restant à la charge de l'organisateur.

Contact : Bernard ROSSI 20 rue des Evêques
31530 MONTAIGUT SUR SAÏE
05 61 85 37 79
glsartiere@free.fr